

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, les pratiques professionnelles, l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqué.e.s reçoivent et sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/> Rubrique **Mon métier**

Espace pratiques professionnelles :

<https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions, et être inscrit.e sur une liste de discussion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Et vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU et à son positionnement.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissages, pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations :

contenus.secretariat@snes.edu

ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD)

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES



Les conditions d'enseignement en Seconde ne se sont pas améliorées avec la réforme du lycée. L'entrée des SES dans le tronc commun est une bonne chose, mais l'horaire de 1h30 reste faible pour permettre une véritable découverte et l'appropriation de la discipline par les élèves.

La séparation disciplinaire à l'intérieur du programme est parfois artificielle et pose des difficultés s'il s'agit de capter l'attention des élèves qui découvrent une discipline nouvelle qu'ils ne poursuivront pas tous au-delà de leur année de Seconde. Il est regrettable que le programme de Seconde ait été pensé comme une préparation à celui du cycle terminal, qui est lui-même essentiellement tourné vers la poursuite d'études en économie ou en sciences sociales.

Le programme de Seconde devrait au contraire avoir pour objectif principal de permettre aux élèves de comprendre le monde contemporain et de développer leur esprit critique.

En cycle terminal, les programmes souffrent des mêmes défauts que les précédents : lourdeur excessive, tendance à l'encyclopédisme, découpage disciplinaire interne très strict, approche de type universitaire, peu adaptée aux lycéens et faisant passer au second plan l'objectif de la formation de l'esprit critique.

Le SNES-FSU, avec la majorité de la profession, a critiqué ces programmes qui notamment limitent les possibilités de diversification pédagogique.

Les conditions d'enseignement, à ce niveau non plus, ne se sont pas améliorées : la raréfaction, voire la disparition pure et simple des heures « dédoublées » met les enseignant.e.s face à des « classes » très chargées, sans possibilité de suivi plus individualisé, ou de travail de méthodes efficaces.

Les programmes actuels étant trop lourds pour pouvoir être traités de façon satisfaisante, ils le sont d'autant plus en raison de la crise sanitaire. Le SNES-FSU propose des allègements, notamment en enlevant de chaque chapitre les développements les plus techniques et les moins essentiels pour comprendre les enjeux centraux des questions qui sont traités.

La discipline est aussi soumise à des pressions récurrentes, venant de lobbies liés au monde patronal, qui cherchent à faire de la discipline un outil de propagande visant à promouvoir une vision libérale de l'économie et la valorisation du rôle de l'entreprise privée et des entrepreneurs.

Les propositions du SNES-FSU :

- des programmes qui privilégient un questionnement sur des objets larges, permettant le croisement des regards disciplinaires, et qui préservent la possibilité de diversification des méthodes pédagogiques.

- des aménagements de programmes et d'épreuves dès la rentrée 2021, notamment pour pallier les effets scolaires de la pandémie :

<https://www.snes.edu/article/rentree-2021-necessaires-amenagements-de-programmes/>

- un horaire en classe de Seconde qui permette davantage la mise en activité des élèves.

- la protection de la discipline contre les attaques des lobbies patronaux.

- **la remise à plat des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup**, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes. Le SNES-FSU s'oppose à l'obligation d'évaluer l'EMC de manière chiffrée.

Juillet 2021

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU **vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique** :

- retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site du SNES-FSU :

<http://www.snes.edu/metiers/ses/> et <https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

- POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : groupe.SES@snes.edu